

REVISION DU SAGE OUDON

RAPPORT DE DIAGNOSTIC III. Enjeux du diagnostic - Synthèse

Avril 2025



Commission Locale de l'Eau du bassin de l'Oudon

6 rue de la Roirie - 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU (accès par : rue Charles Guilleux, parking Groupe Milon, porte A)
Tél : 02.41.92.52.84 - mail : contact@bvoudon.fr - www.bvoudon.fr - n° siret : 200 077 881 00015

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLIE PAR	APPROUVÉE PAR	DATE
2 (finale)	Diagnostic du SAGE Oudon – Tome III. Enjeux du diagnostic – Synthèse	E. DUPUIS	A. GASNET	04/2025

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
OBJECTIFS, METHODE ET STRUCTURE DU DIAGNOSTIC	6
A. SPATIALISATION DES ENJEUX	8
B. PERCEPTIONS DES ACTEURS ET DYNAMIQUES AUTOUR DE LA GESTION DE L’EAU	14
C. REINTERROGATION DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU PRECEDENT SAGE AU REGARD DU DIAGNOSTIC	19
D. HIERARCHISATION DES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES	21
E. CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE DES ENJEUX	24

PREAMBULE

Le présent diagnostic s'inscrit dans le cadre de la **révision du SAGE sur le territoire du bassin versant de l'Oudon**.

Le cours principal de l'Oudon s'étend sur une longueur d'environ 108 km en traversant les départements de Mayenne et de Maine-et-Loire avant de se jeter dans la Mayenne au Lion d'Angers et à Grez Neuville. Son cours est marqué par la présence de nombreux biefs et plans d'eau.

Plusieurs affluents de l'Oudon viennent enrichir son cours au fil de son parcours, tels que la Verzée, l'Hière, l'Uzure, le Chéran, l'Araize, la Mée et la Sazée. Au total, le bassin versant de l'Oudon compte 18 masses d'eau (16 masses d'eau rivières, 1 masse d'eau plan d'eau et 1 masse d'eau souterraine). Son régime hydrologique est très irrégulier.

Le SAGE de l'Oudon actuel a été approuvé en 2014. Il concerne un territoire qui s'étend sur environ 1 500 km², regroupant 72 communes ou communes nouvelles. Le bassin versant de l'Oudon est situé dans les départements de la Mayenne, du Maine-et-Loire, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique.



Contexte de la seconde révision du SAGE Oudon

Le bassin versant de l'Oudon dispose d'un SAGE depuis 2003, qui a été révisé en 2014 (version actuellement en vigueur). La Commission Locale de l'Eau **(CLE) Oudon est en charge de la révision et de la mise en œuvre du SAGE**. Elle a approuvé une seconde révision du SAGE Oudon le 17 juin 2021, motivée par :

- La prise en compte du nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne et du programme de mesures qui entreront en vigueur en 2022.
- L'intégration des préconisations de l'étude de gestion quantitative de la ressource en eau réalisée en 2015, et du projet de territoire pour la gestion de l'eau élaboré d'ici 2023¹.
- La révision de l'objectif d'auto-alimentation en eau potable et la révision des enjeux de l'amélioration de la qualité de l'eau suite à l'abandon de la prise d'eau potable dans l'Oudon à Segré-en-Anjou Bleu².

Sur le bassin versant de l'Oudon, **les acteurs sont donc engagés dans ces démarches de longue date**, et disposent d'un socle de connaissance solide du territoire et de ses enjeux liés à la gestion de l'eau.

Le SAGE de l'Oudon répond à la nécessité d'opérer une **gestion équilibrée et durable des ressources en eau** sur le bassin versant de l'Oudon. Il **fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs** pour chaque masse d'eau du bassin versant, en fonction des usages et des enjeux locaux. Les enjeux du SAGE de 2014 sont les suivants :

- Enjeu A : Stabiliser le taux d'auto-alimentation en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires...)
- Enjeu B : Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
- Enjeu C : Gérer quantitativement les périodes d'étiage
- Enjeu D : Limiter les effets dommageables des inondations
- Enjeu E : Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau
- Enjeu F : Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin versant de l'Oudon.

¹ 2023 était l'objectif initial, en 2025 le PTGE est toujours en cours d'élaboration.

² Abandon inscrit aux schémas directeurs AEP du Département et du syndicat d'eau de l'Anjou. Pour le moment la prise d'eau est toujours utilisée.

Plusieurs études existent ou sont en cours sur le territoire en lien avec les thématiques du SAGE, en particulier le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et la démarche prospective « eau, agriculture et développement durable à l'horizon 2040 sur le bassin versant de l'Oudon ». Ces études ont été lancées en réponse à l'évolution du contexte réglementaire (nouveau SDAGE, etc.) et territorial (crise climatique, tension sur la ressource en eau, etc.).

Ce diagnostic fait suite à la réalisation de l'état des lieux du SAGE (rapport de juin 2024), il sera suivi de l'élaboration du scénario tendanciel et des scénarios contrastés. L'ensemble des documents est accessible sur le site Internet <https://bvoudon.fr/planification-sage/revision-du-sage>



Grandes étapes de la révision du SAGE

OBJECTIFS, METHODE ET STRUCTURE DU DIAGNOSTIC

Objectifs du diagnostic

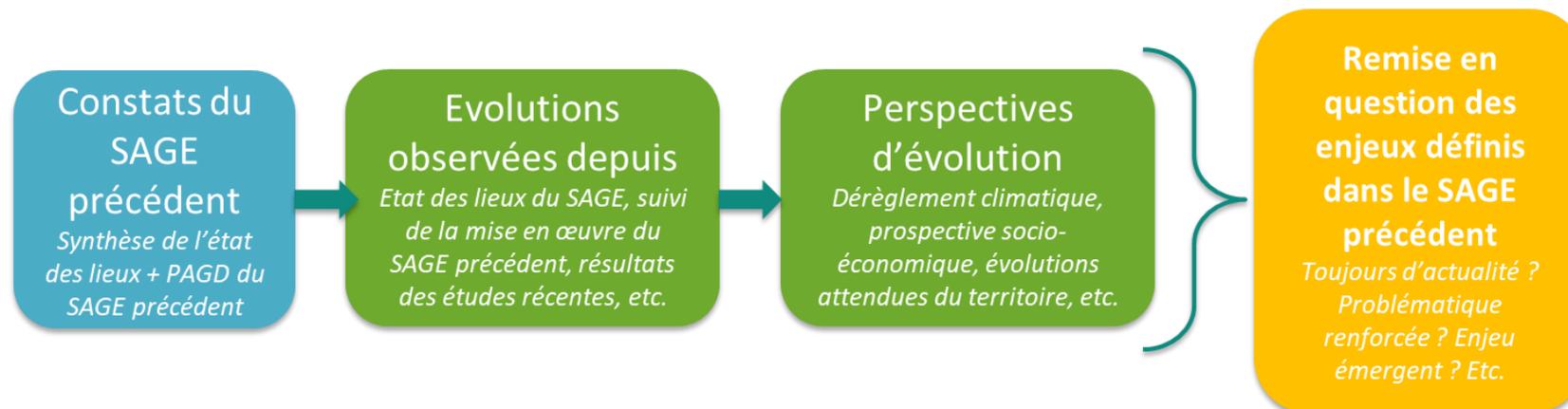
- **Articuler les éléments d'information rassemblés dans l'état des lieux afin d'en déduire les interactions**
- **Disposer d'une vision claire et synthétique du périmètre du SAGE** intégrant des bilans qualitatifs et quantitatifs se rapportant : aux usages, aux ressources, aux milieux et à leurs relations de dépendance
- **Aboutir à des enjeux partagés et hiérarchisés**, qui soient adaptés au territoire et à des spécificités parfois sectorisées

Le diagnostic a pour objectif **d'éclairer les décisions ultérieures en matière d'ambition, de positionnement de la Commission Locale de l'Eau vis-à-vis de ces enjeux.**

Méthode du diagnostic

Le diagnostic a été élaboré à partir d'une **analyse transversale des données de l'état des lieux du SAGE** et de son atlas cartographique, ainsi que des **évolutions observées sur le territoire depuis le précédent SAGE**, tout en intégrant les principales **perspectives d'évolution**.

Cette méthode a permis la **remise en question des enjeux précédemment définis sur le bassin** (dans le SAGE précédent), **au regard des constats actuels et des dynamiques en cours.**



Méthode d'analyse des enjeux

Afin de **s’assurer de la validité des conclusions du diagnostic, et de les consolider, un travail itératif a été mené auprès du bureau de la CLE et de la CLE**, avec notamment la CLE participative du 13 février 2025 ayant permis de croiser les éléments de diagnostic à la perception des acteurs du territoire, mais aussi les entretiens réalisés par la cellule d’animation de la CLE auprès des membres du collège des usagers de la CLE, entre juillet et septembre 2024.

Structuration et méthode du diagnostic

Le diagnostic se compose de **3 tomes** :

1) Tome 1 – Diagnostic par thématique

Analyse croisée des éléments d’état des lieux, des études existantes sur le territoire et des dynamiques en cours par grande thématique

Objectifs : offrir une vision d’ensemble synthétique du territoire et de ses problématiques liées à l’eau et aux milieux aquatiques, permettre l’appropriation du contexte territorial et de ses enjeux dans un format accessible

2) Tome 2 – Diagnostic socio-économique

Caractérisation socio-économique des usages de l’eau

Objectif : identifier les enjeux socio-économiques sur le bassin

3) Tome 3 – Enjeux du diagnostic – Synthèse

Objet du présent rapport | Synthèse de l’analyse croisée entre les tomes 1 et 2, identifiant et hiérarchisant les enjeux du SAGE dans une approche transversale

Objectifs : partager dans un format visuel et synthétique les grands enjeux du bassin, aboutir à la formulation des enjeux de la révision du SAGE

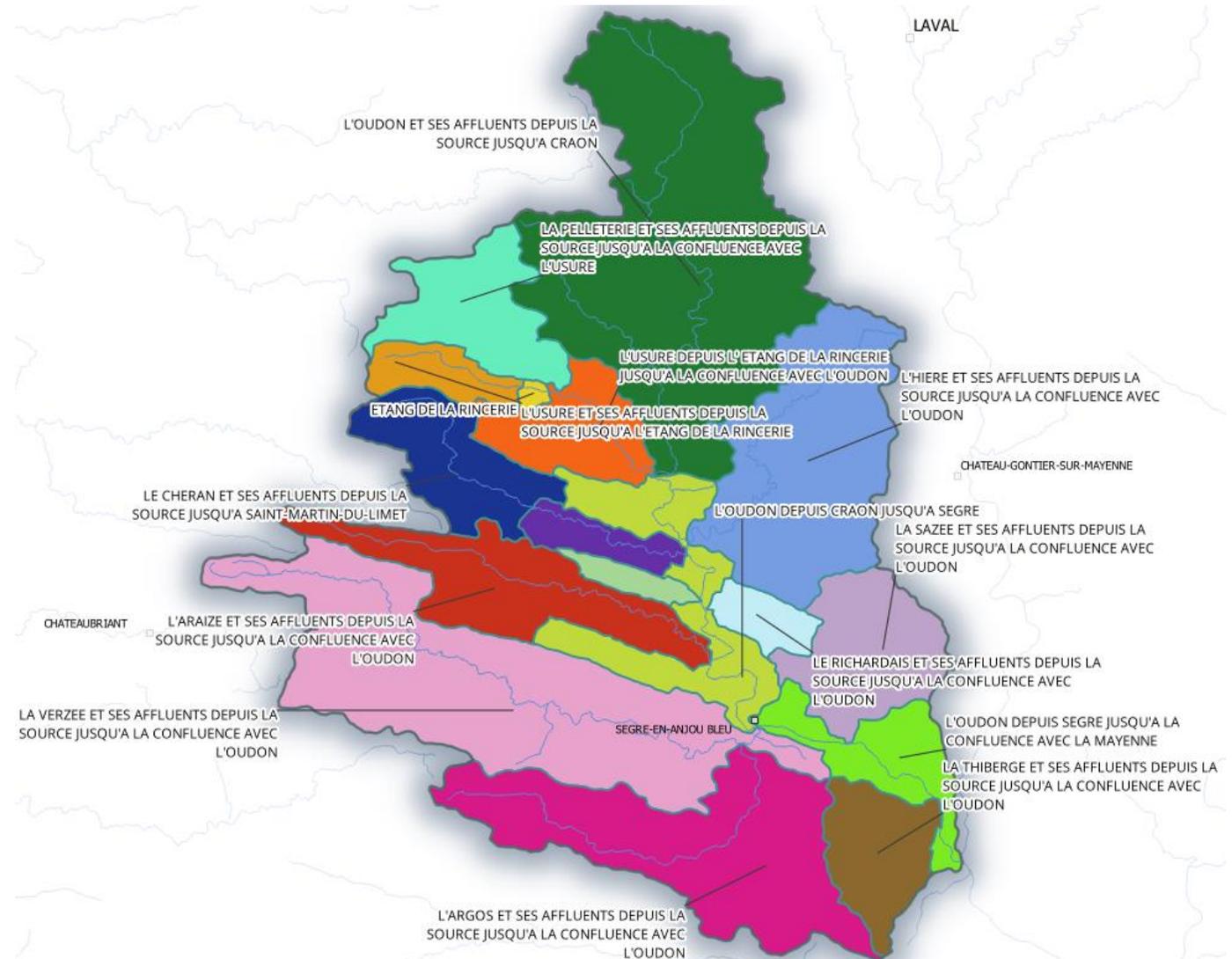
Le tome 3 « **Enjeux du diagnostic – Synthèse** » présente l’analyse croisée entre les tomes 1 et 2, identifiant et hiérarchisant les enjeux du SAGE dans une approche transversale. Il constitue ainsi le recoupement multithématique des éléments de diagnostic regroupés dans les tomes 1 et 2. **Il est ainsi indissociable des tomes 1 et 2 dont il est le croisement et la conclusion.**

A. SPATIALISATION DES ENJEUX

Le tome 1 du diagnostic s'articule autour d'infographies cartographiques, présentant une première territorialisation des enjeux à travers ces informations spatialisées. L'état des lieux du SAGE contient un atlas cartographique, également consultable pour obtenir plus de détails sur les données localisées.

Le tableau ci-dessous présente la **synthèse des enjeux pour chacune des 16 masses d'eau** cours d'eau du bassin de l'Oudon.

La carte ci-contre présente la délimitation des masses d'eau superficielles sur le bassin de l'Oudon.



Nom de la rivière	Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Synthèse des enjeux										
			Pression pesticides (EDL SDAGE 2019)	Concentration en nitrates (NO3) du percentile 90 et tendance d'évolution (EDL SDAGE 2019)	Captage prioritaire	Pression morphologique : taux de rectification (EDL SDAGE 2019)	Classement liste 1 et 2	Pression continuité (latérale, sédimentaire, obstacles) (EDL SDAGE 2019)	Obstacles à l'écoulement en 2022 (Syndicat du bassin de l'Oudon)	Réservoir biologique & espace naturel sensible	Pression des prélèvements (étude HMUC)	Densité de plans d'eau connecté (inventaire 2018-2019)	Occupation du sol (EDL SDAGE 2019)
LOUDON	FRGR0504	L'LOUDON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A CRAON	+++	34 mg/L, en baisse	L'éperonnière Challenge	52,6 %	Classé en liste 1 et liste 2	+++	+++	ENS : Etang de la Guéhardière / Zone humide de la Gravelle / Etangs de Saint-Cyr-le-Gravelais	Irrigation, abreuvement ++	++	Taux d'urbanisation = 3,8% 18% de prairies permanentes
LOUDON	FRGR0505A	L'LOUDON DEPUIS CRAON JUSQU'A SEGRE	+	40 mg/L, en baisse	Saint-Aubin du Pavoil - L'Oudon	16,7 %	Classé en liste 1 et liste 2	+++	+++	ENS : Zone humide de Chérancé / Forêt d'Ombrée / Site minier du vallon de Misengrain / Vallée de l'Oudon	AEP, irrigation, abreuvement ++	+++	Taux d'urbanisation = 5,5% 27% de prairies permanentes
LOUDON	FRGR0505B	L'LOUDON DEPUIS SEGRE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	+++	39,2 mg/L, pas de tendance	/	69,3 %	Classé en liste 1	+++	+	ENS : Parc départemental de l'Isle Briand / Vallée de l'Oudon / Vallée de la Mayenne Réservoir biologique : L'Oudon	Irrigation, industrie, abreuvement		Taux d'urbanisation = 7,9% 22% de prairies permanentes
USURE	FRGR0519B	L'USURE DEPUIS L'ETANG DE LA RINCERIE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+++	39 mg/L, en baisse	/	59,2 %	Classé en liste 1 et liste 2	+++		Réservoir biologique : L'Uzure	Abreuvement, irrigation +++	++	Taux d'urbanisation = 1,8% 18% de prairies permanentes
HIERE	FRGR0520	L'HIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+++	50 mg/L, en baisse	La Plaine	52,4 %	Classé en liste 1 et liste 2	++	+	Réservoir biologique : L'Hière de la confluence du ruisseau de Marigné à la confluence avec l'Oudon	Abreuvement, irrigation ++	+	Taux d'urbanisation = 1,5% 14% de prairies permanentes
CHERAN	FRGR0521A	LE CHERAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-MARTIN-DU-LIMET	++	37 mg/L, pas de tendance	/	40,8 %	/	++	++	/	Abreuvement, irrigation, industrie +	+++	Taux d'urbanisation = 2,8% 12% de prairies permanentes
CHERAN	FRGR0521B	LE CHERAN DEPUIS SAINT-MARTIN-DU-LIMET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+	45 mg/L, en baisse	/	10,5 %	/	+++	++	/	Irrigation, abreuvement +	+++	Taux d'urbanisation = 9,9% 25% de prairies permanentes
VERZEE	FRGR0522	LA VERZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	++	31 mg/L, en baisse	/	52,2 %	Classé en liste 1	+++	+++	ENS : Ancienne carrière de Saint-Michel / Ruisseau des Nymphes / Etangs de la région de Pouancé Réservoir biologique : La Nymphé et ses affluents	Evaporation plans d'eau, irrigation, abreuvement +++	+	Taux d'urbanisation = 3,3% 18% de prairies permanentes
ARAIZE	FRGR0523	L'ARAIZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	++	36 mg/L, en baisse	/	52,5 %	Classé en liste 1	+++		ENS : Forêt d'Ombrée	Abreuvement, irrigation ++	+	Taux d'urbanisation = 1,8% 19% de prairies permanentes

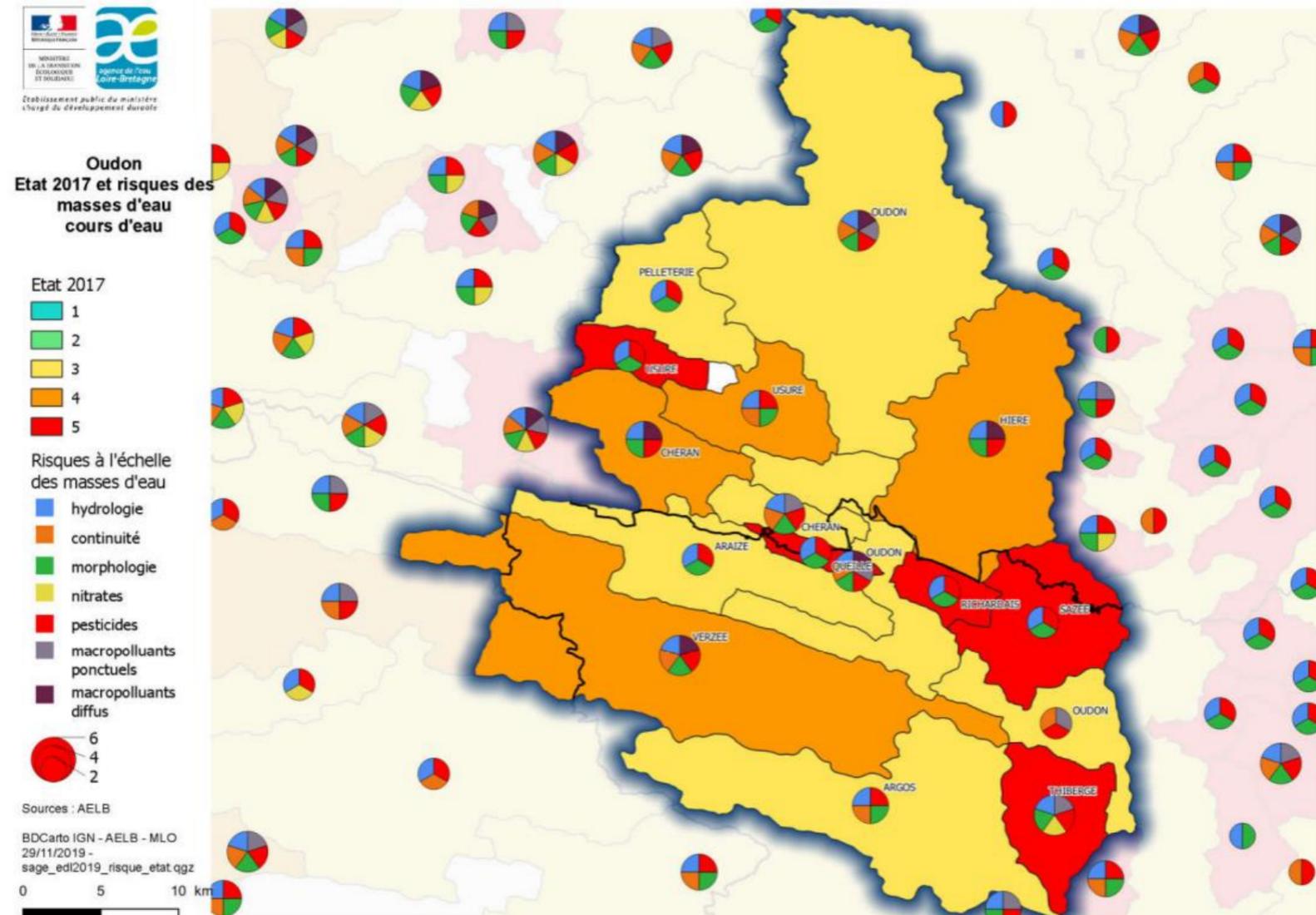
Nom de la rivière	Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Synthèse des enjeux										
			Pression pesticides (EDL SDAGE 2019)	Concentration en nitrates (NO3) du percentile 90 et tendance d'évolution (EDL SDAGE 2019)	Captage prioritaire	Pression morphologique : taux de rectification (EDL SDAGE 2019)	Classement liste 1 et 2	Pression continuité (latérale, sédimentaire, obstacles) (EDL SDAGE 2019)	Obstacles à l'écoulement en 2022 (Syndicat du bassin de l'Oudon)	Réservoir biologique & espace naturel sensible	Pression des prélèvements (étude HMUC)	Densité de plans d'eau connecté (inventaire 2018-2019)	Occupation du sol (EDL SDAGE 2019)
ARGOS	FRGR0524	L'ARGOS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+++	40 mg/L, pas de tendance	/	77,9 %	Classé en liste 1	+++	+	/	Irrigation, abreuvement +++	++	Taux d'urbanisation = 1,4% 17% de prairies permanentes
THIBERGE	FRGR1078	LA THIBERGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+++	76 mg/L, manque de données	/	77,7 %	/	+++	/	/	Abreuvement, irrigation	++	Taux d'urbanisation = 1,5% 18% de prairies permanentes
RICHARDAIS	FRGR1124	LE RICHARDAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+	34 mg/L, manque de données	/	81,2 %	/	+	/	/	++	++	Taux d'urbanisation = 3,3% 21% de prairies permanentes
SAZEE	FRGR1126	LA SAZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+	47 mg/L, manque de données	/	39,4 %	Classé en liste 1	+	+	/	Abreuvement, irrigation	+	Taux d'urbanisation = 1,2% 24% de prairies permanentes
QUEILLE	FRGR1134	LA QUEILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	+	23 mg/L, manque de données	/	82,5 %	/	+++	/	/	Irrigation, abreuvement ++	+	Taux d'urbanisation = 1,3% 24% de prairies permanentes
USURE	FRGR1574	L'USURE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ETANG DE LA RINCERIE	++	33 mg/L, pas de tendance	/	88,5 %	/	+++	+	/	Irrigation, abreuvement +++	++	Taux d'urbanisation = non concerné 14% de prairies permanentes
PELLETERIE	FRGR1575	LA PELLETERIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'USURE	++	46 mg/L, manque de données	/	55,6 %	/	+++	/	/	+++	+++	Taux d'urbanisation = 0,2% 11% de prairies permanentes

Le tableau ci-dessous présente les **objectifs d'état écologique et chimique pour chacune des 16 masses d'eau cours d'eau** du bassin de l'Oudon. La carte de l'état écologique en 2017 des masses d'eau cours d'eau est présentée à la suite du tableau.

Nom de la rivière	Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif d'état écologique					Objectif d'état chimique Sans ubiquiste			Objectif d'état global Sans ubiquiste	
				Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motif en cas de recours aux dérogations	Elément(s) de qualité concerné(s) si OMS	Objectif d'état visé en 2027 si OMS	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motif en cas de recours aux dérogations	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif
OUDON	FRGR0504	L'OUDON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A CRAON	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Phytobenthos Faune benthique invertébrés Macrophytes Ichtyofaune Bilan de l'oxygène Nutriments Polluants spécifiques	Moyen Moyen Moyen Médiocre Moyen Moyen	Bon état	2021		OMS	2027
OUDON	FRGR0505A	L'OUDON DEPUIS CRAON JUSQU'A SEGRE	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Phytobenthos Ichtyofaune Bilan de l'oxygène Nutriments	Moyen Moyen Moyen Moyen	Bon état	2039	FT	OMS	2027
OUDON	FRGR0505B	L'OUDON DEPUIS SEGRE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Fortement modifiée ³	Bon potentiel	2027	FT			Bon état	2021		Bon potentiel	2027
USURE	FRGR0519B	L'USURE DEPUIS L'ETANG DE LA RINCERIE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Faune benthique invertébrés Ichtyofaune Bilan de l'oxygène Polluants spécifiques	Moyen Médiocre Médiocre Moyen	Bon état	2039	FT	OMS	2027
HIERE	FRGR0520	L'HIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Faune benthique invertébrés Macrophytes Ichtyofaune Bilan de l'oxygène	Moyen Moyen Moyen Médiocre	Bon état	2021		OMS	2027
CHERAN	FRGR0521A	LE CHERAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-MARTIN-DU-LIMET	Naturelle	Bon état	2027	FT			Bon état	2021		Bon état	2027
CHERAN	FRGR0521B	LE CHERAN DEPUIS SAINT-MARTIN-DU-LIMET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	Bon état	2027	FT			Bon état	2021		Bon état	2027
VERZEE	FRGR0522	LA VERZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	FT	Faune benthique invertébrés Ichtyofaune	Moyen Moyen	Bon état	2021		OMS	2027
ARAIZE	FRGR0523	L'ARAIZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	FT	Faune benthique invertébrés Ichtyofaune	Moyen Moyen	Bon état	2021		OMS	2027
ARGOS	FRGR0524	L'ARGOS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	FT	Faune benthique invertébrés Macrophytes Ichtyofaune Polluants spécifiques	Moyen Moyen Moyen Moyen	Bon état	2039	FT	OMS	2027
THIBERGE	FRGR1078	LA THIBERGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Faune benthique invertébrés Bilan de l'oxygène	Moyen Moyen	Bon état	2021		OMS	2027
RICHARDAIS	FRGR1124	LE RICHARDAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Faune benthique invertébrés Ichtyofaune Bilan de l'oxygène	Médiocre Moyen Moyen	Bon état	2021		OMS	2027

³ Modification physique à l'origine de la désignation : Cours d'eau navigué / Urbanisation / Rectification - Recalibrage de grande ampleur

Nom de la rivière	Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif d'état écologique					Objectif d'état chimique Sans ubiquiste			Objectif d'état global Sans ubiquiste	
				Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motif en cas de recours aux dérogations	Elément(s) de qualité concerné(s) si OMS	Objectif d'état visé en 2027 si OMS	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motif en cas de recours aux dérogations	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif
SAZEE	FRGR1126	LA SAZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ODON	Naturelle	OMS	2027	FT	Faune benthique invertébrés	Médiocre	Bon état	2021		OMS	2027
QUEILLE	FRGR1134	LA QUEILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ODON	Naturelle	OMS	2027	FT	Faune benthique invertébrés Ichtyofaune	Moyen Médiocre	Bon état	2021		OMS	2027
USURE	FRGR1574	L'USURE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ETANG DE LA RINCRERIE	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Faune benthique invertébrés Macrophytes Ichtyofaune Bilan de l'oxygène	Moyen Moyen Médiocre Moyen	Bon état	2021		OMS	2027
PELLETERIE	FRGR1575	LA PELLETERIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'USURE	Naturelle	OMS	2027	CD ; FT	Faune benthique invertébrés Ichtyofaune Bilan de l'oxygène	Médiocre Médiocre Médiocre	Bon état	2021		OMS	2027



Le tableau ci-dessous présente **les objectifs d'état écologique et chimique de la masse d'eau plan d'eau** du bassin de l'Oudon, ainsi que **les principaux enjeux**.

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut de la masse d'eau	Objectif d'état écologique					Objectif d'état chimique Sans ubiquiste			Objectif d'état global Sans ubiquiste		Synthèse des enjeux	
			Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motif en cas de recours aux dérogations	Elément(s) de qualité concerné(s) si OMS	Objectif d'état visé en 2027 si OMS	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motif en cas de recours aux dérogations	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Problématiques de qualité	Réservoir biologique & espace naturel sensible
FRGL168	ETANG DE LA RINCERIE	Fortement modifiée ⁴	OMS	2027	FT	NO3	Moyen	Bon état	2021	-	OMS	2027	Cyanobactéries Détection ponctuelle E. coli et streptocoques	ENS : Etang de la Rincerie

Le tableau ci-dessous présente **les objectifs d'état quantitatif et chimique de la masse d'eau souterraine** du bassin de l'Oudon.

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Etat quantitatif 2017	Objectif d'état quantitatif		Etat chimique 2017	Objectif d'état chimique			Objectif d'état global	
			Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif		Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Motifs en cas de recours aux dérogations	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif
FRGG021	Bassin versant de l'Oudon	Bon état	Bon état	2015	Médiocre (médiocre nitrates, bon état pesticides)	Bon état (Nitr)	2027	CN	Bon état	2027

Les fiches de synthèse par masse d'eau (produites dans le cadre de l'état des lieux du SDAGE) sont disponibles en annexe.

⁴ Modification physique à l'origine de la désignation : Plan d'eau de plus de 50 ha

B. PERCEPTIONS DES ACTEURS ET DYNAMIQUES AUTOUR DE LA GESTION DE L'EAU

La perception des enjeux du SAGE par les acteurs locaux a été recueillie par plusieurs moyens au cours de l'élaboration du diagnostic :

- des entretiens ont été réalisés par la cellule d'animation de la CLE auprès des membres du collège des usagers de la CLE, entre juillet et septembre 2024, afin de mieux cerner leurs enjeux perçus pour une bonne gestion de l'eau sur le bassin ainsi que les attentes autour de la révision du SAGE ;
- lors de la CLE participative du 13 février 2025, il a été demandé aux participants quels étaient, d'après eux, les enjeux qui ressortent d'après les éléments de diagnostic présentés et les tendances sur le territoire (sur la base des infographies présentées dans le tome 1).

Les entretiens réalisés auprès des membres du collège des usagers de la CLE ont permis de faire émerger à la fois des **points de consensus et de dissensus**. Ils sont synthétisés ci-dessous.

Les points de convergence

- Le **bocage** fait consensus entre les usagers de la CLE
 - Il faut œuvrer pour son maintien et communiquer davantage sur les bienfaits des haies.
 - Proposition : créer un périmètre de protection des haies notamment autour des sources.
- La question du **sol** revient régulièrement. Sa préservation permet de limiter l'érosion et d'infiltrer à la parcelle.
 - Maintien des prairies naturelles.
 - Nouvelles pratiques agricoles à mettre en avant (agriculture de conservation des sols).
 - Elevages / pâturages à soutenir.
- Les **zones humides** doivent être préservées car elles ont de multiples intérêts (filtration, réservoirs de biodiversité, etc.)

- Les **plans d'eau** doivent être traités au cas par cas. Il faut être prudent.
 - Un effacement peut avoir un intérêt uniquement dans le cas d'un plan d'eau non entretenu et non vidangé.
 - Les usages doivent être davantage pris en compte.
- Les fossés droits doivent être reméandrés. Il faut accentuer les projets de restauration de la **morphologie des cours d'eau**.
- Il faut sensibiliser davantage sur les pratiques et les règles d'**entretien** des bords de cours d'eau. Il est identifié un besoin de soutien sur ces questions notamment d'un point de vue financier.
- Sur la **qualité de l'eau** :
 - Toute action visant la réduction de polluants agricoles et industriels doit être mise en avant.
 - Il faut davantage prêter attention au mauvais état des eaux en sortie de station d'épuration.
 - Les digestats de méthaniseurs impactent de plus en plus la qualité des sols.
 - Les efforts doivent être accentués pour améliorer la qualité de l'eau près des captages.
- **Gestion quantitative de l'eau et inondations** :
 - Besoin de sensibilisation sur cet enjeu de plus en plus important (entreprises, agriculteurs, consommateurs).
 - L'accélération des flux d'eau est perçue négativement.
 - Il faudrait mettre en avant des projets de réutilisation des eaux grises et de pluies.
 - Il faudrait réfléchir à de nouveaux projets d'ouvrage de surstockage.
 - Il faut insister sur la désimperméabilisation des sols.

Les points de divergence / questionnements

- Protection des **zones humides** : 2 solutions identifiées
 - Protéger plutôt que compenser (compensation peu efficace)
 - Définir systématiquement une zone de compensation avant autorisation de destruction

Des acteurs alertent sur l'aspect économique souvent mis en second lors d'un projet de zone d'activité sur zones humides. Il faut faire du cas par cas.

- Les **plans d'eau** sont sujets à de nombreux avis :
 - Certains estiment qu'ils permettent une infiltration de l'eau dans les nappes, une redistribution de l'eau au cours d'eau, une filtration de l'eau et un rôle d'atténuation des crues.
 - Zone humide périphérique fréquente autour du plan d'eau : réservoir de biodiversité et tampon pour inondations.
 - Impact des déconnexions de plans d'eau sur ses usages.
 - Les effets de l'évapotranspiration :
 - Évapotranspiration compensée par la pluviométrie
 - Évapotranspiration à éviter pour garder l'eau
 - Avant de supprimer un plan d'eau sans usage, il faudrait étudier la possibilité d'un nouvel usage (ressource économique).
 - Intérêt des mares pour la biodiversité et l'abreuvement.
- **Continuité écologique** :
 - Les barrages permettent de retenir et ralentir l'eau pour réduire assecs et crues.
 - L'effacement doit être une priorité car les aménagements ne favorisent pas la continuité sédimentaire.
 - Potentiel de l'hydroélectricité débattu :

- Énergie renouvelable
 - Petite production individuelle uniquement
- Efficacité des passes à poissons discutée.
- Clapets opposés aux barrages à crémaillère.

○ **Qualité de l'eau :**

- Certains acteurs veulent un SAGE plus prescriptif sur les intrants, d'autres veulent que des alternatives soient proposées avant d'interdire.
- Il faut d'avantage insister sur les zones tampons en sortie de drain. Coût financier important relevé.
- Les produits domestiques doivent être pris en compte aussi.

○ **Gestion quantitative de l'eau et inondations :**

- Stockage de l'eau demandé par certains usagers :
- Bassin de rétention d'eau de pluies
 - Pompage l'hiver et stockage pour réduire les prélèvements l'été
- Plus de cohérence entre les territoires demandée sur les arrêtés sécheresse.
- Différentes approches pour l'irrigation :
- Certains usagers souhaitent réduire la part de l'irrigation sur le territoire
 - D'autres souhaitent la maintenir en établissant un ordre de priorité en fonction du type de culture irrigante
- Souhait de maintenir un certain droit de prélèvement en eau pour l'élevage afin de soutenir cette activité actuellement en difficulté.
- Réfléchir à la mise en place d'un OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective).

La CLE participative a permis aux participants de faire remonter les **sujets prégnants d’après eux dans la gestion de l’eau et des milieux aquatiques sur le territoire**. Les principaux leviers formulés sont les suivants :

- Freiner les écoulements et favoriser l’infiltration (bénéfices multiples : réduction des inondations, amélioration de la qualité de l’eau, stockage dans le sol/recharge des nappes...), en particulier via des solutions fondées sur la nature (haies, zones humides, zones d’expansion des crues...) et sur les têtes de bassin versant.
- Accompagner les travaux de restauration de la continuité et de l’hydromorphologie des cours d’eau.
- Accompagner les pratiques agricoles vertueuses pour la gestion de l’eau.
- Protéger fortement l’ensemble des captages.
- Partager l’eau entre les différents usages et avec les milieux aquatiques : stockage/retenue, sobriété en période d’étiage, solidarité inter-bassins, réutilisation des eaux usées traitées, etc.
- Auto-apvisionnement en eau potable – objectif à revoir ?
- Déconnecter et/ou effacer les plans d’eau de loisirs (étude au cas par cas).
- Favoriser la biodiversité.

La perception du territoire est croisée avec les éléments techniques de diagnostic dans le chapitre suivant, afin de venir questionner la formulation des enjeux du précédent SAGE de 2014 au regard à la fois des évolutions factuelles observées et des éléments de perception des acteurs.

C. REINTERROGATION DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU PRECEDENT SAGE AU REGARD DU DIAGNOSTIC

Le SAGE de 2014 était structuré autour d'objectifs généraux associés à chaque enjeu. Ce sont ces objectifs qui sont réinterrogés au regard de l'évolution des enjeux et des éléments de perception sur le territoire dans le tableau ci-dessous.

Enjeux du précédent SAGE	Evolution des enjeux depuis le précédent SAGE	Eléments de perception sur le territoire	Réinterrogation des objectifs précédemment formulés
Enjeu A : Stabiliser le taux d'auto-alimentation en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires...)	<ul style="list-style-type: none"> Un gain écologique faible malgré une amélioration sensible du compartiment continuité. Amélioration du paramètre nitrates mais risque en lien avec le dérèglement climatique (moins de dilution, + lessivage des sols car pluviométrie + intense sur faibles périodes, + de ruissellement, - d'infiltration) Pesticides : problématiques émergentes des métabolites, des effets cocktails + bentazone Objectif non atteint d'auto-alimentation, et ce malgré l'amélioration de la qualité de la ressource L'usine de Segré pourrait être démantelée. Maintien d'une prise d'eau dans l'Oudon au Lion d'Angers à proximité de l'usine de traitement en eau potable de Chauvon souhaité. 	<ul style="list-style-type: none"> Il faut mettre en avant toute action qui vise la réduction d'intrants, pesticides et polluants industriels. Qualité de l'eau mauvaise en sortie de STEP → enjeu important Efforts nécessaires pour la bonne qualité de l'eau à fournir autour des captages Prise de conscience de la problématique du digestat des méthaniseurs et de son impact sur la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser le taux d'auto-alimentation en eau potable sur le bassin de l'Oudon. → A RENFORCER Reconquérir la qualité des eaux brutes sur le paramètre "nitrates". → TOUJOURS D'ACTUALITE Reconquérir la qualité des eaux brutes sur le paramètre "produits phytosanitaires". → A RENFORCER Diminuer les pics de carbone organique total dans les eaux brutes. → TOUJOURS D'ACTUALITE <p>Au global, un enjeu crucial à renforcer au regard de la baisse du taux d'auto-alimentation en eau potable et de la problématique accrue des phytosanitaires.</p>
Enjeu B : Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> Nette amélioration des rejets de STEP sur le paramètre phosphore Amélioration sensible du compartiment continuité Problématique thermie (accentuée par le dérèglement climatique) Développement de nouvelles espèces invasives 	<ul style="list-style-type: none"> Fossés droits problématiques → reméandrer les cours d'eau Les ouvrages sont sujets à de nombreux débats. Certains usagers les estiment utiles pour éviter les assècs et contenir les crues. D'autres usagers estiment que leur effacement doit être une priorité pour assurer les continuités. Sensibilisation et aides financières nécessaires pour l'entretien des bords de cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une référence harmonisée de localisation des cours d'eau du bassin de l'Oudon. → TOUJOURS D'ACTUALITE Rétablir la continuité écologique et le fonctionnement hydrodynamique des cours d'eau. → TOUJOURS D'ACTUALITE Poursuivre la restauration hydromorphologique des cours d'eau pour rétablir leurs fonctionnalités biologiques. → A RENFORCER Diminuer les rejets des systèmes d'assainissement pour lutter contre l'eutrophisation et rétablir la qualité des milieux. → TOUJOURS D'ACTUALITE Surveiller et maîtriser le développement des espèces invasives. → TOUJOURS D'ACTUALITE <p>Au global, un enjeu toujours d'actualité, avec des améliorations déjà observées sur le volet continuité.</p>
Enjeu C : Gérer quantitativement les périodes d'étiage	<ul style="list-style-type: none"> Fragilisation accrue de la ressource liée au changement climatique (étiages, assècs, évapotranspiration, etc.) Augmentation des surfaces irriguées 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu de plus en plus préoccupant L'accélération de la vitesse des eaux est perçue négativement Mettre en avant et soutenir les projets de recyclage et de réutilisation des eaux de pluies et des eaux grises Débat autour de la possibilité de stocker l'eau et de créer des bassins de rétention de l'eau Prélèvements d'irrigation : réduction ou ordre priorités 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les consommations d'eau par usages et usagers. → A RENFORCER Optimiser la consommation d'eau d'irrigation agricole en période estivale. → A RENFORCER Coordonner les situations de pénurie de manière cohérente sur le bassin. → TOUJOURS D'ACTUALITE <p>Au global, un enjeu crucial à renforcer au regard des impacts du dérèglement climatique sur un territoire déjà naturellement vulnérable.</p>

<p>Enjeu D : Limiter les effets dommageables des inondations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Episodes pluviométrie exceptionnelle, problématiques liées aux ruissellements en zone agricole et en zone urbaine, saturation de réseaux d'eau pluviale ou rupture de talus ○ Une problématique inondation annuelle, pas seulement hivernale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accentuer et soutenir les actions de désimperméabilisation des sols ○ Réfléchir à la possibilité de créer de nouveaux ouvrages de surstockage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Achever les travaux et aménagements de prévention en amont des zones inondables. → TOUJOURS D'ACTUALITE ○ Réduire la vulnérabilité aux inondations et entretenir la mémoire du risque auprès des habitants. → A RENFORCER <p>Au global, un enjeu crucial à renforcer au regard des impacts du dérèglement climatique.</p>
<p>Enjeu E : Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte de prairies, tendance à la céréalisation ○ Nombreuses problématiques complexes liées aux plans d'eau (évaporation, eutrophisation, envasement, élévation de la température, faible oxygénation) ○ Difficultés pour suivre l'évolution du drainage + difficultés techniques et foncières pour la réalisation de zones tampons en sortie de drain ○ Risque cyanobactéries ○ Plantation de haies 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le bocage fait consensus → renforcer les actions ○ Zones humides à préserver mais le cas par cas doit être favorisé pour prendre en compte l'ensemble des facteurs (économie, intérêt de la compensation, biodiversité...) ○ Les plans d'eau sont à analyser au cas par cas. Beaucoup de facteurs sont à prendre en compte (entretien, usage, intérêt environnemental...) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Protéger et préserver les fonctionnalités des zones humides. → TOUJOURS D'ACTUALITE ○ Stabiliser l'impact des drainages sur la réactivité des milieux de l'Oudon. → A RENFORCER ○ Ralentir la vitesse de circulation des eaux et l'érosion des sols grâce à un maillage bocager efficace. → A RENFORCER ○ Intégrer les plans d'eau aux objectifs de gestion de l'eau et des milieux. → A RENFORCER <p>Au global, un enjeu crucial à renforcer au regard du rôle fondamental et transversal joué par les zones humides et le bocage sur la gestion de l'eau, et des préoccupations grandissantes sur l'érosion des sols et le ralentissement des écoulements. Le sujet des plans d'eau est de plus en plus prégnant.</p>
<p>Enjeu F : Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin versant de l'Oudon</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer / repenser le système de suivi ? Les services de l'Etat baissent leurs niveaux de suivi et fréquence, obligeant les acteurs locaux à compléter les réseaux pour assurer une évaluation minimum ○ Enquête réalisée en 2023 sur la compréhension et l'acceptabilité des objectifs et des moyens par l'ensemble des acteurs : bonne compréhension. Acceptabilité : bonne sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques, mauvaise sur la gestion quantitative, communication pas assez vulgarisée ○ Manque de coordination dans les politiques départementales 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoin de cohérence entre les territoires sur les arrêtés sécheresse ○ Incompréhensions face à certaines réglementations → besoins d'échanges et de sensibilisation sur ces questions 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en cohérence les organisations liées à l'eau avec les objectifs du S.A.G.E. → TOUJOURS D'ACTUALITE ○ Développer une stratégie de communication globale pour mobiliser les acteurs → TOUJOURS D'ACTUALITE <p>Au global, un enjeu toujours d'actualité pour coordonner efficacement les dispositions du futur SAGE et assurer une cohérence globale de la gestion de l'eau sur le bassin de l'Oudon.</p>

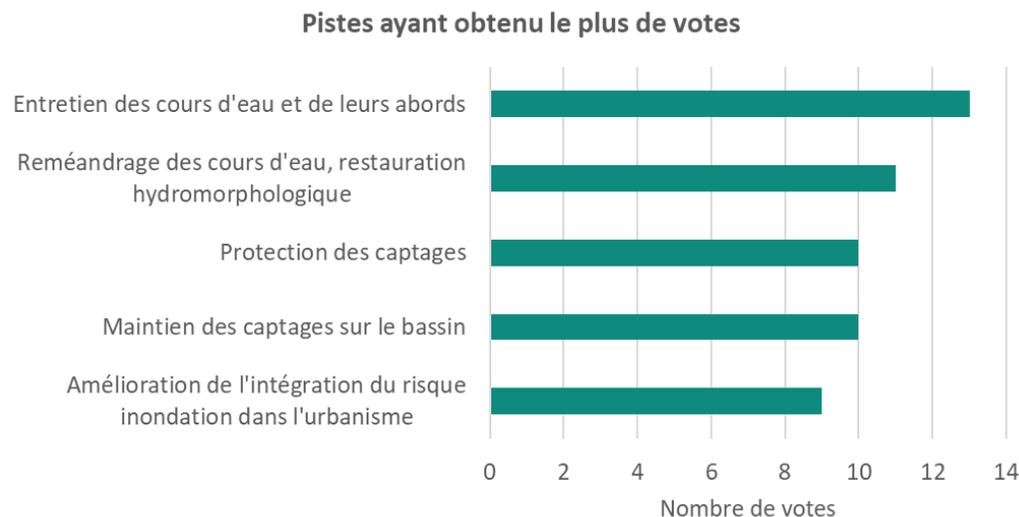
D. HIERARCHISATION DES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES

Lors de la CLE participative du 13 février 2025, les participants étaient invités à se positionner sur des pistes à explorer prioritairement (réparties sur 5 panneaux thématiques), reprenant les différents sujets ayant émanés du diagnostic et des entretiens, afin de cerner les attentes prioritaires de la CLE pour la suite de la révision du SAGE.

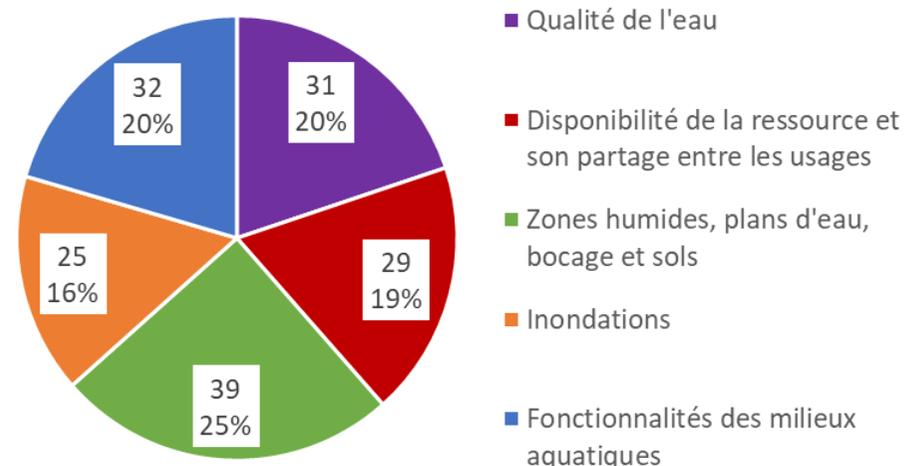
Les membres de la CLE ont réparti leurs votes sur l'ensemble des thématiques, de façon relativement homogène :

A noter que le panneau « Fonctionnalités des milieux aquatiques » comptait seulement 4 pistes et a pourtant obtenu 32 votes. A l'inverse, le panneau « Qualité de l'eau » a obtenu 31 votes mais comptait 14 pistes.

Les pistes ayant obtenu le plus de votes sont les suivantes :



Répartition des votes par thématique



Le travail de priorisation effectué par les membres de la CLE a été intégré au schéma de hiérarchisation des problématiques présenté ci-dessous.

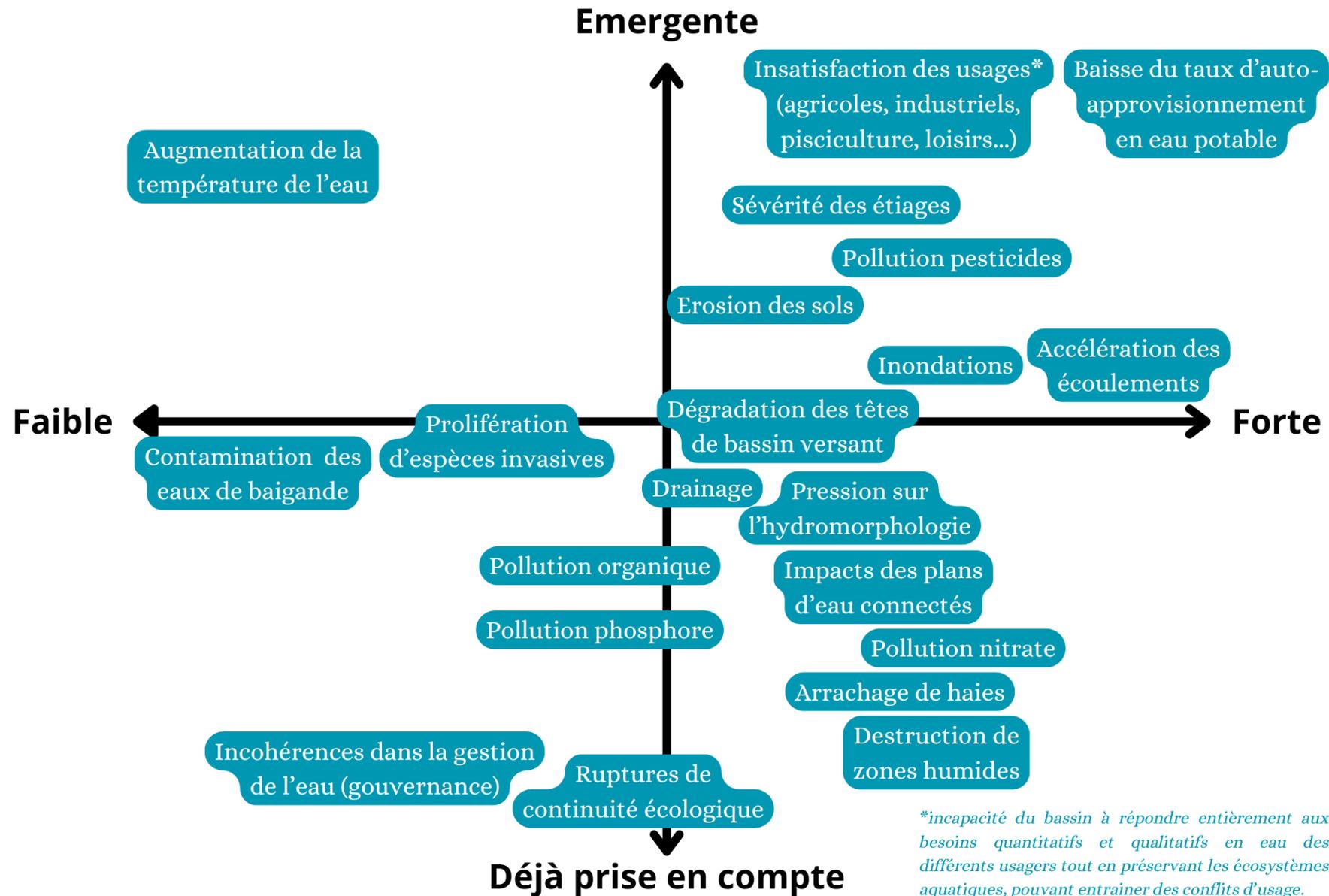
La figure ci-dessous propose une hiérarchisation des problématiques identifiées dans le diagnostic, selon leur importance – **de faible à forte** – sur le territoire et leur tendance d'évolution (**émergentes ou déjà prises en compte** sur le territoire).

Les problématiques considérées comme fortes, c'est-à-dire importantes pour le territoire, entraînent des conséquences en cascade pour les usages et les milieux naturels, et/ou concernent l'ensemble du bassin, et/ou sont ressorties comme préoccupantes/prioritaires de la perception des acteurs. **Les problématiques « faibles »** sont plus localisées/ponctuelles et/ou sont moins structurantes que les autres pour le bassin.

Les problématiques considérées comme émergentes sont des sujets actuellement peu pris en compte sur le territoire et/ou qui tendent à s'accroître (en lien avec le dérèglement climatique notamment). **Les problématiques « déjà prises en compte »** font déjà l'objet de mesures sur le bassin et/ou ont tendance à être relativement stables voire à diminuer sur le territoire.

Cette hiérarchisation s'appuie sur l'analyse technique par thématique du tome 1 et l'analyse socio-économique du tome 2, l'identification des enjeux par masse d'eau et la perception des acteurs.

Hiérarchisation des problématiques identifiées sur le bassin de l'Oudon



**incapacité du bassin à répondre entièrement aux besoins quantitatifs et qualitatifs en eau des différents usagers tout en préservant les écosystèmes aquatiques, pouvant entraîner des conflits d'usage.*

E. CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE DES ENJEUX

Une qualité de la ressource vulnérable

Les caractéristiques hydrogéologiques du bassin entraînent une forte réactivité dans la circulation des eaux superficielles, le rendant particulièrement vulnérable aux pollutions diffuses. Cette sensibilité a été accentuée par le drainage des terres agricoles, la mise en culture de surfaces en herbe, l'artificialisation des sols et l'accélération des vitesses d'écoulement des cours d'eau par les travaux de recalibrage et de rectification. Les pollutions diffuses sur le territoire sont majoritairement d'origine agricole (territoire à forte dominante agricole). L'auto-alimentation en eau potable est notamment limitée par la qualité insuffisante de la ressource.

Une baisse de la disponibilité de la ressource

Le bassin versant de l'Oudon est caractérisé par des étiages naturels sévères et connaît des déficits quantitatifs récurrents. Des mesures de restrictions des usages de l'eau sont fréquemment prises sur le territoire pour anticiper les risques ou les conséquences de ces situations de tensions quantitatives. Les caractéristiques hydrogéologiques du bassin ne permettent pas un soutien d'étiage conséquent. En raison de cette rareté de l'eau souterraine et de la sévérité des étiages, plus de la moitié de l'eau potable consommée sur le bassin de l'Oudon est importée depuis les bassins périphériques, principalement à partir de la rivière Mayenne. L'objectif d'auto-alimentation n'est pas atteint, pour des raisons économiques (coûts des infrastructures et des traitements), et en lien avec des problèmes de quantité disponible et de qualité (et ce malgré l'amélioration de la qualité de la ressource).

Des milieux aquatiques fragilisés

L'empreinte humaine sur la ressource en eau sur le bassin de l'Oudon est profonde et multiforme. La pollution des cours d'eau représente une menace majeure à la fois pour les usages potentiels de cette eau, mais aussi pour la biodiversité. Un point de pression particulier ressort concernant les pesticides utilisés en agriculture et les nitrates, qui contaminent les nappes et les rivières. Cette pollution affecte la biodiversité aquatique et menace la santé humaine, rendant l'eau impropre à la consommation sans traitements complexes et coûteux.

L'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation et l'artificialisation des sols en milieu agricole (usine de méthanisation, bâtiments agricoles, etc.) est un autre facteur aggravant. En réduisant l'infiltration des eaux pluviales, l'imperméabilisation diminue la recharge des nappes phréatiques et accentue

le ruissellement, favorisant les inondations et l'érosion des sols. Cette imperméabilisation perturbe également le cycle naturel de l'eau et fragilise les milieux naturels.

L'Oudon est un bassin versant où les milieux aquatiques ont été fortement modifiés par l'homme au cours des décennies passées : recalibrage latéral et rectification en long des profils des cours d'eau, drainage de terres hydromorphes, installations d'ouvrages faisant aujourd'hui obstacle à la continuité écologique des espèces aquatiques et des sédiments. Les nombreux obstacles à l'écoulement s'ajoutent aux niveaux d'étiage généralement faibles et aux nombreux plans d'eau présents sur le territoire, pressions supplémentaires sur la continuité écologique. Le rétablissement conjoint de la continuité écologique et d'une bonne restauration hydromorphologique des cours d'eau est un enjeu essentiel du SAGE, avec une pluralité des enjeux sur certains tronçons de cours d'eau (état écologique, prévention des inondations, etc.). Le compartiment continuité a connu une amélioration sensible sur les 20 dernières années.

Le territoire présente une importante densité de plans d'eau, dont certains sont le support de nombreuses fonctions (loisirs, pisciculture, réserves pour l'irrigation, prévention des inondations, biodiversité, etc.) et étant souvent composante de la culture locale, mais entraînant des conséquences néfastes sur les milieux aquatiques (évaporation, réchauffement des eaux, prolifération d'espèces invasives, eutrophisation, envasement, problématiques de continuité écologique et de maintien de débits d'étiage).

Un risque d'inondation accru

Les caractéristiques hydrogéologiques du bassin versant expliquent la forte réactivité dans la circulation des eaux superficielles. Par sa faible inertie hydrologique, certains secteurs du bassin de l'Oudon sont sensibles aux crues et au ruissellement. Aux crues hivernales s'ajoutent désormais des épisodes de plus en plus fréquents et intenses de pluies d'orages provoquant des dommages importants liés au ruissellement. À ces caractéristiques naturelles vulnérables, se sont ajoutées des actions de l'homme qui ont encore accentué la vitesse de la circulation des eaux favorisant les inondations et l'érosion des sols (rectification et recalibrage des cours d'eau, aménagement d'ouvrages, drainage des terres agricoles, imperméabilisation des sols, absence de couvert végétal, arrachage de haies, travail intense du sol pouvant entraîner la formation d'une croûte de battance, etc.).

Des enjeux transversaux d'aménagement du territoire

Les zones humides, le bocage et les sols ont des effets multiples et cumulatifs sur la gestion qualitative (rôle épuratoire) et quantitative (stockage, infiltration, ralentissement des écoulements) de l'eau et des milieux aquatiques. Ils jouent aussi un rôle important quant à la limitation de l'érosion des sols entraînant des molécules et particules, et comme réservoirs de biodiversité. Ces éléments clés pour la gestion de l'eau sont notamment impactés

par le drainage, l'artificialisation des sols, le labour, l'arrachage de haies et le dérèglement climatique. Le drainage important sur le bassin est un facteur supplémentaire à la réactivité naturelle (due à son hydrogéologie) déjà forte, avec des impacts notamment sur l'assèchement de zones humides et la qualité de l'eau.

Le dérèglement climatique, facteur aggravant d'une situation sensible.

L'ensemble des travaux internationaux et locaux conduisent à une conclusion globale impliquant une augmentation des températures et la modification du régime pluviométrique. Ce dernier point se traduit par une pluviométrie stable annuellement mais une répartition des précipitations modifiées entraînant une hausse des précipitations en hiver et au printemps, là où, à l'opposé, cette pluviométrie sera en baisse en été et en automne. Ces modifications entraîneront une diminution des débits des cours d'eau et du niveau des nappes phréatiques dans les périodes de tensions de la ressource. D'un autre côté, l'augmentation globale de la température augmentera l'évapotranspiration, diminuant l'efficacité des précipitations, fragilisant davantage la ressource en eau.

Par ailleurs, l'augmentation de la fréquence des épisodes pluvieux intenses vient accroître un risque inondation déjà bien présent, avec une problématique inondation désormais annuelle, et plus seulement hivernale.

Le ralentissement des écoulements est un enjeu transversal pour le territoire.

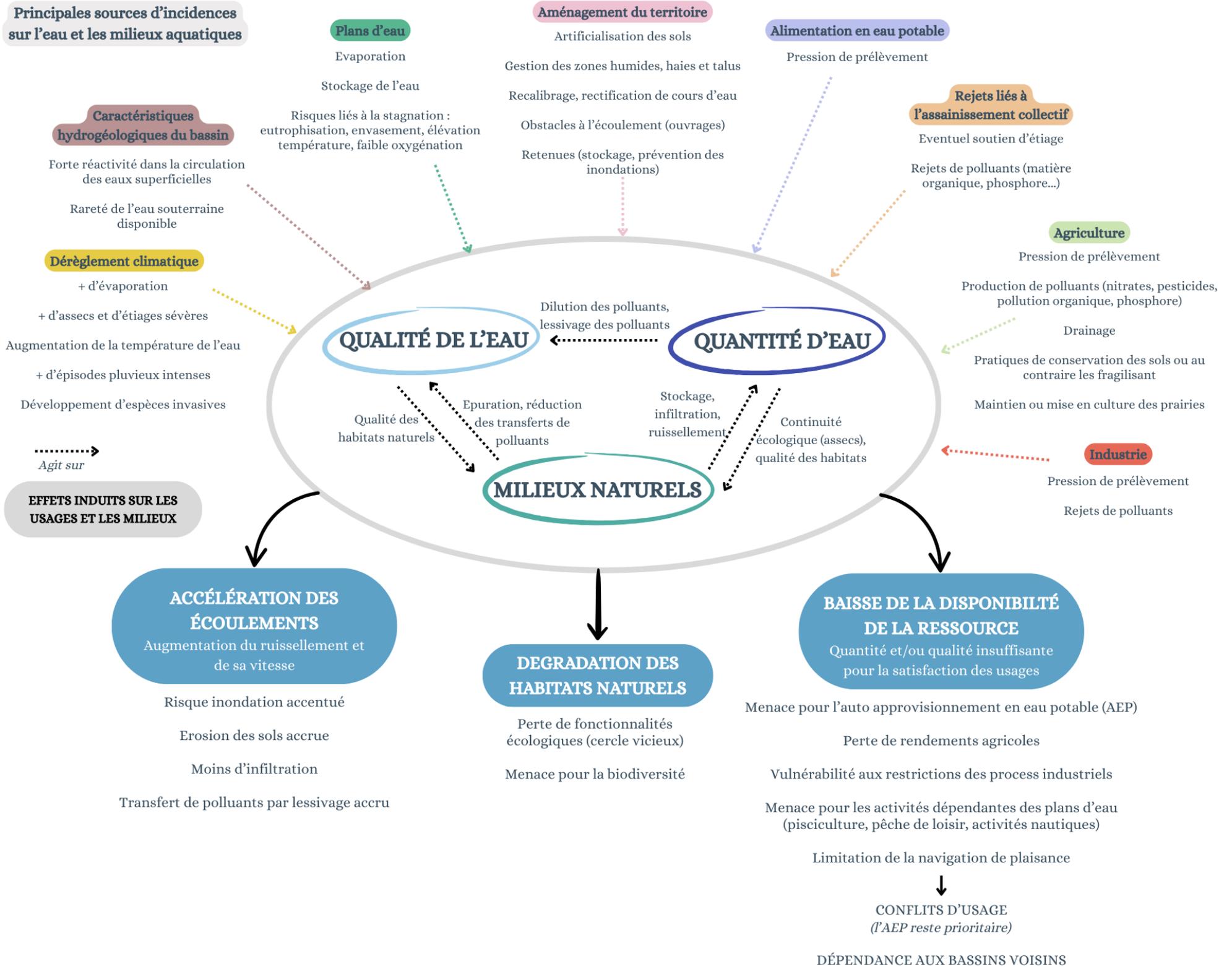
L'eau comme facteur important pour l'économie du territoire

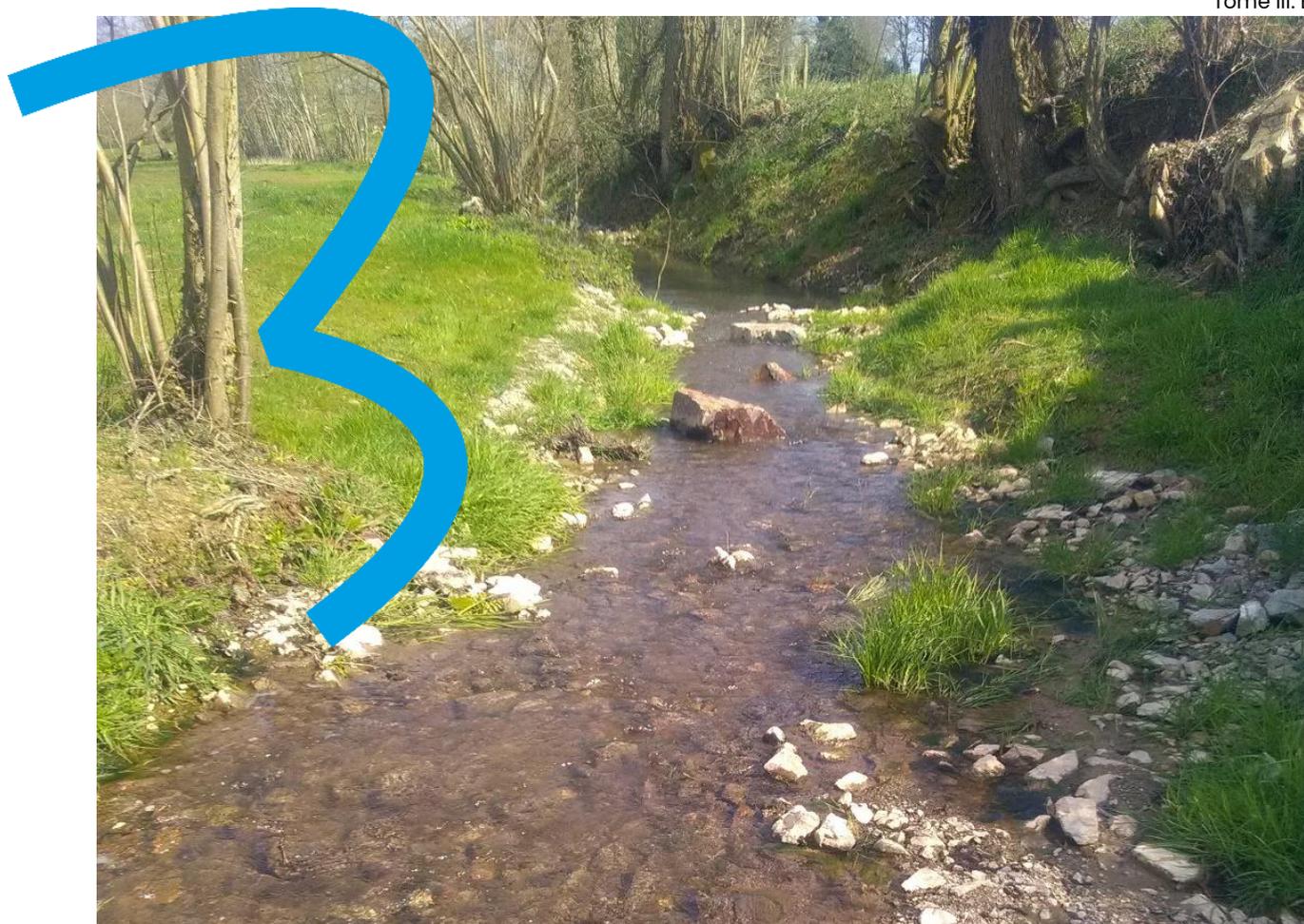
La disponibilité de la ressource en eau, en quantité et qualité suffisantes, est un facteur clé pour l'accueil de population et d'activités économiques sur le territoire, et le maintien des usages existants (approvisionnement en eau potable de la population, process industriels, irrigation agricole, etc.). De la même façon, la gestion du risque inondation est un facteur clé dans la sécurisation socio-économique du territoire.

La dégradation de la ressource et des milieux aquatiques entraîne une perte de services écosystémiques (aménités environnementales) rendus par les milieux naturels, ce qui engendre des coûts (coûts de traitement de l'eau plus importants, dommages liés aux inondations, etc.) et affaiblit donc la résilience économique du territoire. Concilier la préservation de la ressource en eau et les besoins socio-économiques du territoire est donc essentiel sur le bassin de l'Oudon.

La figure ci-dessous met en perspective les enjeux identifiés dans le diagnostic, afin d'en **faire ressortir les interactions**.

Principales sources d'incidences sur l'eau et les milieux aquatiques





Ce tome est indissociable des tomes 1 et 2 de diagnostic.

Dans la continuité de ce diagnostic, les prochaines étapes consisteront à construire des scénarios de gestion sur le bassin versant, et à en mesurer les impacts sur les ressources en eau et les activités socio-économiques, pour accompagner le choix d'une stratégie par la Commission Locale de l'Eau. Au préalable, le scénario tendanciel viendra préciser les enjeux pour la révision du SAGE, et ainsi aboutir à leur formulation définitive qui servira de base à l'élaboration de la stratégie et des dispositions du SAGE ensuite.